



## Résolution pour l'adhésion de la CGT-INRA à BDS France

---

13 octobre 2016

Loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, l'Etat d'Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus dans la violence de l'occupation, de la colonisation, et la violation des droits humains.

Face à l'impunité de l'État israélien, aux violations du droit et à la complicité des grandes puissances, à commencer par notre gouvernement, la CGT INRA décide de rejoindre l'appel lancé en 2005 par 172 organisations de la société civile palestinienne pour une campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS) contre l'État d'Israël tant que celui-ci ne respectera pas les droits de l'Homme en Palestine.

Parce que nous sommes résolument ancrés dans le camp de la justice et de la paix, parce que notre syndicalisme n'a pas de frontières, nous sommes résolus à agir dans le cadre de la campagne BDS France pour arriver à une paix juste et durable qui passe par :

- la fin de l'occupation et de la colonisation des terres Palestiniennes et le démantèlement du Mur,
- la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens arabes d'Israël à une égalité absolue,
- le respect des droits des réfugiés palestiniens à revenir sur leurs terres et dans leurs maisons.

Le 27ème Congrès de la CGT-Inra qui s'est tenu les 11, 12 et 13 octobre 2016 à Lyon se prononce à nouveau pour l'arrêt des poursuites contre les militants BDS en France. Il demande également la suppression des circulaires Alliot-Marie et Mercier qui réduisent la liberté d'expression et de l'action militante pacifiste.